

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Commune de LAPALUD

Arrondissement
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

Délibérations du conseil municipal

N° 029-2024

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Césarine SAUVADON, Maire Adjointe,

Etaient présents : GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, DOMERGUE Stéphan.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

SOUVETON Anne-Marie ayant donné procuration MISERERE Gérard
AIOSA Fabrice ayant donné procuration à MOREL Stéphane
SAUVADE Sandrine ayant donné procuration à KERBRAT Isabelle
PARET Frank ayant donné procuration à BONIFACY Sylvie
CARPENTRAS Henri ayant donné procuration à AMAYA Y RIOS Estelle
SBABTI Samira ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis

Absents excusés : SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc et Hervé FLAUGERE, Maire absent au moment du vote

OBJET : Adoption du Compte Administratif 2023 – Service assainissement Commune de Lapalud

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Césarine SAUVADON, examine le Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD - Exercice 2023, dressé par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Les résultats du Compte Administratif 2023 du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD, en conformité avec le compte de gestion du receveur, présentent un excédent de fonctionnement de 212 230,59 euros et un excédent d'investissement de 181 520,98 euros, soit un excédent global de clôture de 393 751,57 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2023 du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD.

Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire de LAPALUD est sorti de la salle au moment du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés

Par 19 voix pour, 00 voix contre et 05 abstentions (GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, pouvoir de CARPENTRAS Henri, pouvoir de SBABTI Samira et DOMERGUE Stéphan)

-ADOpte le Compte Administratif Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD – Exercice 2023.

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 18

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 06

Nombre de votants : 24

Voix pour : 19

Voix contre : 00

Abstention : 05

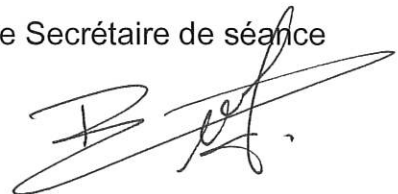
Pour extrait conforme

Maire-Adjointe, Présidente de séance

Le Secrétaire de séance



Césarine SAUVADON



Sylvie BONIFACY